

Le message de M. Taft "Manon" au "Majesty's"

Le président des Etats-Unis défend la loi Sherman telle que l'a interprétée la Cour Suprême fédérale. Il suggère au Congrès l'adoption d'une loi d'incorporation fédérale

Washington, 6. — Dans son troisième message au Congrès, hier, le président Taft parle des décisions de la Cour Suprême dans les causes de la Standard Oil Company et de l'American Tobacco Co., comme d'un avis donné au monde des affaires au sujet du but visé par la loi de 1890 contre les trusts.

Ces décisions, ajoute-t-il en substance, ne s'éloignent en rien des jugements antérieurs de la cour en appliquant et important statut; mais elles rendent plus claires les jugements, en définissant mieux le sens déjà accepté de la rédaction littérale de l'acte.

Après avoir rappelé la manière dont la cour a ordonné la dissolution de la Standard Oil Company et de l'American Tobacco Company, le président répond aux objections qui ont été faites parce que tout en ordonnant la dissolution du trust, le règlement décrété par la cour était injuste en ce sens qu'il laissait aux différentes compagnies issues du trust un très gros capital qui les mettait encore sur un pied de supériorité vis-à-vis des compagnies indépendantes.

Le président, dit qu'on a mal compris la loi contre les trusts, et le but qu'elle vise. La loi ne veut pas empêcher les accumulations de capitaux dans des entreprises où ces combinaisons peuvent assurer la réduction du coût de production, de vente et de distribution. Elle vise uniquement les aggrégations qui ont pour but de supprimer la concurrence, de contrôler les prix et d'établir un monopole. Si nous avons réussi à établir la concurrence, entre les grandes compagnies individuelles entre lesquelles le capital a été réparti, ajoute M. Taft, nous avons atteint les fins utiles du statut.

A ceux qui demandent le rappel de la loi parce qu'elle empêche la formation de compagnies assez puissantes pour réduire le coût de la production, le président répond qu'il n'y a rien dans le statut qui condamne les combinaisons de capital pour assurer l'économie dans la production et la réduction des prix.

M. Taft ne voit aucune objection à l'adoption d'une législation complémentaire qui supprimerait les méthodes illégitimes de concurrence. Ainsi, les tentatives faites pour ruiner un concurrent en vendant au-dessous du prix, en faisant avec le consommateur des con-

trats exclusifs qui empêchent d'avoir des relations avec les autres manufacturiers et d'autres méthodes du même genre qui tuent la concurrence et favorisent le monopole, devraient être l'objet d'un statut criminel qui permettrait au gouvernement de poursuivre les délinquants individuellement sans qu'il soit besoin d'atteindre toute une conspiration.

Le président dit que la formation des corporations fédérales devrait être soumise à des règles rigides en ce qui regarde l'émission des actions et des obligations, sous l'autorité d'une commission exécutive du ministère du commerce et du travail.

M. Taft termine son message en insistant sur l'importance de la loi contre les trusts. Depuis vingt ans qu'elle est inscrite aux statuts, on la considère comme inapplicable et s'autorisait de son impotence pour la violer cyniquement. Mais graduellement la majesté de la loi s'est affirmée. Plusieurs des hommes d'Etat qui l'avaient élaborée sont morts avant qu'elle fût devenue une force vivante, et ils ont vu grandir le mal qu'ils espéraient détruire. Maintenant, on voit l'efficacité de la loi; on en voit la puissance; elle est près d'atteindre son but.

On dit que cette loi n'a pas fait de bien. Peut-on dire cela en présence de l'effet produit par le décret sur les Northern Securities? Ce décret n'était pas aussi draconien ni aussi prohibitif que ceux qui concernent la Standard Oil ou l'American Tobacco; mais c'est qu'il n'a pas arrêté pour toujours le mouvement alors puissant qui tendait à placer tous les chemins de fer du pays sous une direction unique. Ce pouvoir d'un seul homme n'aurait pu avoir une influence salutaire dans la République, même exercée sous la surveillance générale d'une commission.

Désirons-nous légaliser des combinaisons aussi inhumaines, de telles énergies tendront, non pas à la réduction du coût de la production pour le bénéfice du public par une saine concurrence, mais vers la recherche de nouveaux moyens de rendre permanent dans quelques mains le contrôle absolu des conditions et des prix existant dans tout le domaine de l'industrie, alors l'esprit d'entreprise et l'effort individuel seront paralysés et le sens de la liberté commerciale sera mort.

GROS SUCCES POUR MME DEREYNE ET M. STELLIN.

"Manon", de Jules Massenet, qu'on donnait hier soir au Majesty's, est une oeuvre gentille, mais rien de plus. Elle renferme cependant quelques pages sublimes, soit le chant du chevalier des Grieux au troisième acte, "Ah! l'heureux image", c'est le seul passage vraiment grandiose de toute la partition.

La postérité conservera peut-être "Manon" à cause des jolis airs, des charmans duos que cet opéra renferme. L'oeuvre, dans son entier, manque de souffle.

Le livret est, en général, d'une belle tenue. La ou celle-ci apparaît le plus c'est dans le dialogue. La scène où des Grieux part pour aller porter sa lettre à son père, et où le chevalier ne trouve rien autre chose à dire à Manon que: "Je t'aime, Manon! me fait toujours penser à la scène du balcon, dans "Cyrano", alors que Roxane en guise d'excuse à "délirant" des sentiments "si elle l'enverra paître."

Par bonheur il y a des choses délicieuses dans "Manon". Citons le duo "Nous irons à Paris tous les deux", que Mme Dereyne et M. Stellin ont détaillé d'une façon charmante; le "Songe", que le ténor français a chanté avec beaucoup de grâce; "L'air de la petite table" que la "Manon" d'hier soir a chanté avec une émotion toujours grandissante; "Epuise quelque brave fille" que M. Cargue a rendu parfaitement.

Mme Dereyne joue le rôle principal avec une coquetterie toute française. Sa belle voix avait parfois des accents qui allaient jusqu'à l'âme. C'est la plus exquise Manon que j'aie entendue depuis Sybil Sanderson.

M. Stellin est toujours l'aimable artiste soigneux qu'on se plaît à applaudir. Il a "enlevé" la scène à St-Sulpice. M. Cargue était probablement dans son meilleur rôle hier soir. C'est avec beaucoup de dignité qu'il a chanté: "Epuise quelque brave fille".

M. Wainman est un brave garçon qui fait tous ses efforts pour apprécier le français. Il y arrivera et son accent ne nuira plus à sa remarquable voix de baryton.

J'ai hâte d'entendre M. Allan, dans un rôle qui mette toute sa valeur en évidence. La mise en scène était très jolie et les costumes très beaux. Je regrette que l'orchestre n'ait pas été à la hauteur de sa tâche. Il a joué beaucoup trop fort, par endroits, et les violons ont fait de la blague dans l'accompagnement du "Songe". Cela ne dépendait pas de M. Hasselmann, mais d'un défaut de l'orchestre. Je tenez à dire que M. Stellin, à l'italien, à Montréal, ne souffre pas toujours à la France. Que quelques-uns des instrumentistes réfléchissent bien: ils ne gagneront pas la partie. Un peu d'entente cordiale, s'il vous plaît!

Ce soir, "Faust" avec Mme La Palme dans le rôle de Marguerite et M. Hubert dans celui de Méphisto. Cette soirée, sous le passage des polytechniciens, promet d'être un grand succès.

PAUL G. OUMET

La guerre Turco-Italienne

VICTOIRE DECISIVE DES ITALIENS. — LES TURCS EN MAUVAISE POSTURE. — ILS SONT SEPARES DE LEUR BASE D'OPERATION.

Rome, 6. — Un bulletin officiel publié hier, annonce la prise d'Ain Zara, par les Italiens, hier, après une bataille des plus meurtrières. Comme on le sait, Ain Zara, situé à quinze milles de Tripoli, était le quartier général des Turcs.

Les troupes turques ont perdu huit canons et ont abandonné de grandes quantités de munitions et de provisions dans leur fuite précipitée vers l'intérieur. Le rapport ajoute qu'ils sont maintenant séparés de leur base d'opération et qu'ils ne sauraient plus, pour le moment, que poursuivre une guerre de guérilla.

L'engagement commença à 6 heures hier matin. Les forces turques furent bombardées d'obus d'artillerie. A huit heures, l'avant-garde prit contact avec l'ennemi retranché derrière des dunes de sable. La cavalerie opérant un mouvement tournant, prit les tranchées ennemies en enfilade, vers neuf heures.

L'attaque fut soutenue par les batteries de montagne. Peu après, la bataille était engagée sur toute la ligne. Les Arabes mirent à deux reprises les Italiens en danger, par des attaques de flanc sur la gauche.

Sous le couvert de cette contre-attaque, les Turcs retranchèrent dans la ligne des réserves, jusqu'à 2 heures, la division Pecori D'Agazzi, l'ennemi des tranchées, convertissant cette retraite en déroute, et à 3 heures, toute la ligne ottomane était repoussée bien en arrière d'Ain Zara.

A l'aile droite, la défense était constituée par 8.000 hommes, encadrés de régiments turcs.

Les derniers canons transportant les blessés disparurent dans le désert vers 5 h. du soir. Les vainqueurs reprirent la nuit sur les positions conquises. L'action avait débuté sous une pluie battante, dans un terrain détrempé. Les pertes italiennes n'excèdent pas 100 hommes.

Le général Pecori assure que les Turcs ont eu plusieurs centaines de tués et que de longues files de blessés ont été transportés vers l'intérieur. LE GRAND VIZIR DEMANDE LA PAIX

Londres, 6. — Une dépêche de Constantinople au "Exchange Telegraph" dit que le grand vizir s'est déclaré formellement en faveur de la paix, à la suite des derniers combats dans la région de Tripoli.

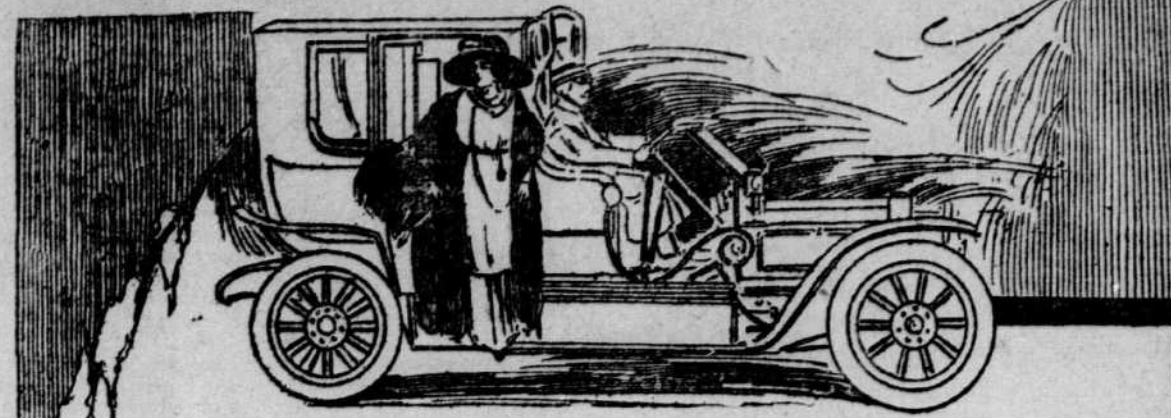
Il menace de démissionner si on ne lui permet pas de négocier avec l'Italie.

LES ITALIENS N'AURAIENT PAS COMMIS D'ATROCITES

New-York, 6. — "Il Giornale Italiano", de cette ville, publie un élogisme de Tripoli signé par quatre correspondants de guerre, deux Français et deux Anglais, en date du 5 décembre. Ils affirment que les troupes italiennes ne sont pas coupables des atrocités dont les ont accusés certains journaux. Les exécutions qui ont eu lieu n'étaient qu'une répression nécessaire de la révolte organisée par les Arabes.

Ils affirment de plus, que les musulmans se sont livrés sur les prisonniers et les blessés chrétiens, à des tortures et à des mutilations atroces.

Les signataires sont: William F. Riley, correspondant du "Daily Mail"; de Londres; George F. Brown, correspondant du "Daily Telegraph"; de Londres; Louis André, du "Matin"; de Paris; et Paul Tristan, du "Petit Parisien".



Les créations "DESJARDINS" sont originales et se recommandent surtout par la QUALITE ET LE STYLE

Notre assortiment est tout ce qu'il y a de plus complet et de mieux varié en Amérique. Toutes nos FOURRURES PEAUX ET CONFECTIONS portent la garantie du nom "Desjardins" synonyme de supériorité.

Acheter chez nous 40% sur la qualité de c'est épargner... nos pelleteries

N.B. — Les mamans s'intéresseront à nos petites Fourrures pour Enfants.

Chas. Desjardins & Co
130 RUE ST DENIS
MONTREAL

A la Chambre du Sénat

UN MOYEN SUGGERE PAR LE SE-
NATEUR POPE POUR RACCOUR-
CIR LES SESSIONS. — AJOURNE-
MENT AU 24 JANVIER PRO-
CHAIN.

Sénat, le 5 décembre 1911. — Le sénateur Pope proposa que dans l'opinion du Sénat, la procédure parlementaire des bills privés devrait être plus équitablement divisée entre les deux chambres, afin de raccourcir les sessions, et aussi d'empêcher la passation à la vapeur de certains bills importants qui ne sont pas suffisamment étudiés sous le présent système. M. Pope dit qu'il avait cette question à l'esprit quand il avait proposé le changement du gouvernement, il avait proposé de la ramener à la loi dans le sens d'une réforme de ce genre, laquelle rendrait justice à tous les intéressés, sans nuire à la dignité de l'une ou de l'autre Chambre. Le Sénat ne le cède en rien à la Chambre des députés sur le chapitre de la compétence pour étudier les divers projets de loi. Il termine ses remarques en souhaitant que cette fois le projet marchera rondement pour le plus grand bien général.

Le sénateur David se prononce en faveur de la résolution.

Le sénateur Cartwright approuve aussi le projet, et engage le sénateur Loughheed à insister auprès de ses collègues afin que ces derniers ménagent une réception favorable à sa proposition. Si le Sénat voulait appliquer un remède effectif contre la procédure trop pressée de la Chambre des députés par rapport aux bills privés, il n'aurait qu'à rejeter une couple de ces bills.

L'honorable M. Loughheed exprime ses sympathies personnelles pour le projet qu'il promet de soumettre à ses collègues.

Le sénateur Casgrain propose que son bill concernant la vente du pain soit étudié en comité général.

Le sénateur David croit que cette mesure devrait être soumise à un des comités du Sénat, afin que les parties intéressées soient entendues. Il a appris que le gouvernement de Québec a son mot à dire sur cette question, à cause de la législation provinciale qui régit cette question.

Le sénateur Casgrain prétend qu'il s'agit d'un bill public, lequel devrait être discuté en comité général. Dans chaque ville, il y a des associations de boulangers qui sont l'équivalent des monopoles et qui fixent le prix du pain. Devant un des comités du Sénat, ces monopoles seraient représentés par d'habiles avocats, et ils auraient des témoins cueillis sur le volet par eux-mêmes. En conséquence, les arguments contre le bill s'élèveraient en nombre. L'intérêt public devrait être mis entre les mains de tous les sénateurs. Le bill pourrait simplement à ce celui qui paye pour une livre de pain en recevoir 14 livres. On sait que généralement, le consommateur ne reçoit pas la pleine mesure. Plusieurs boulangers honnêtes sont en faveur de ce bill.

La semaine dernière, deux de ces boulangers de Montréal lui ont fait part de leur approbation.

Le sénateur Cloran appuie les remarques de M. Casgrain.

Le sénateur Power aussi, mais il croit que la question est tellement importante, que l'on pourrait retarder quelque peu avant de l'étudier.

La suggestion du sénateur Kerr, à l'effet que le bill ne soit repris qu'après la vacance de Noël, est appuyée par les sénateurs David et Casgrain.

Son Honneur le juge en chef Sir Charles Fitzpatrick, administrateur par intérim, se rendit au Sénat à 5 heures et les membres de la Chambre des Communes furent invités dans la salle du Sénat pour assister à la sanction des mesures ci-dessus mentionnées.

Le Sénat est ajourné au 24 janvier prochain.

Formidable explosion

Wheeling (Vie), 6. — Les magasins de la "Ohio Torpedo Company", contenant 500 barils de nitroglycérine, qui sont situés à West Liberty, à douze milles d'ici, ont fait explosion aujourd'hui d'un nommé Frank Kane. L'explosion fut entendue à 10 milles à la ronde. Le corps du malheureux n'a pas été retrouvé et seulement quelques débris furent recueillis.

PETITES ANNONCES

À LOUER

CHAMBRES À LOUER

Chambre simple et double dans famille privée. S'adresser à 151 Sanguinet.

A VENDRE

A VENDRE

PUPITRE (roll-top) en chêne, tout neuf. Aussi un violoncelle en très bon ordre. Vendra à sacrifice. S'adresser à 108, 4ième avenue Viauville.

A VENDRE

Magnifique poêle de cuisine, ayant coûté \$40, vendra à sacrifice, 882 Avenue Papineau.

A VENDRE OU A LOUER

Duluth et Coin Saint-Urbain. Plaisir de 5 à 7 chambres, fournaise, lumière électrique, tapissée. Possession immédiate. S'adresser à N. Leclair, 874 Sanguinet. Tél. St. Louis 904.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, papiers, etc. à leur valeur réelle. Venez, nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

A VENDRE

Carrioles de charretiers de première classe, chariots à pain, d'hiver, silex de laitières et toutes sortes d'autres silex, chez Urie Roy, et Cie, 1141 Papineau.

LAMPE A ARC

Une magnifique lampe à arc de première classe. A coûté \$50.00, vendra pour \$25.00. S'adresser au "Devoir", 714 rue St-Jacques.

REGISTRE A VENDRE

Cash register à six tiroirs, à bon marché. S'adresser à J. O. Montplaisir, Drummondville, Qué.

TABACS CANADIENS

en feuilles, J. A. Forest, 189 Amherst, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demander ma liste de prix ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est, 1487.

TERRES A VENDRE

Terre à Boncherville à être vendue immédiatement à un prompt et sérieux acheteur. Transactions privées. Ecrite de suite à Geo. Bélanger, 41 Bonsecours, Phone Main 2265.

Terre à Longueuil à être vendue immédiatement à un prompt et sérieux acheteur. Transactions privées. Ecrite de suite à Geo. Bélanger, 41 Bonsecours, Phone Main 2265.

Terres sur le chemin de Chambly, 3 milles de Saint-Hubert, à être vendues immédiatement à un prompt et sérieux acheteur. Transactions privées. Ecrite à Geo. Bélanger, 41 Bonsecours, Phone Main 2265.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE

Un terrain situé sur la première Avenue. Vendra bon marché. S'adresser à un prompt acheteur. S'adresser après 7 heures p. m. au No 1209 Cadieux.

DIVERS

ARGENT A PRETER

sur première hypothèque par montants de \$500.00 à \$5,000.00. S'adresser à R. Leroux, notaire, 30 St-Jacques.

ARGENT A PRETER

Nous régularisons toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'électricité, chez Lamothé, 628 rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main 2101.

CALENDRIERS

Calendriers de fantaisie pour annonces, modèles nouveaux appropriés pour tous commerces. Nous imprimons et livrons à quelques heures d'avis. Royal Lithographic Co., 56 Notre-Dame Est. Tél. Main 590.

MEBLEMENT

Précis des sciences usuelles et des connaissances pratiques. Vol. 200 p., 2 x 3. Indispensable aux écoliers, 15 sous. Casier 44, Le "Devoir".

Matériaux de Construction

Amlante, Chaux, Sable Mortier, Rochwall, Plâtre de Paris, Ciment, Briques, Poutres à mortier, Tuyaux de grès, etc. Canada Lime & Cement Supply Co., 128 avenue Laurier Est. Phone: St-Louis, 1987 le soir, 928.

POUR VOUS PROCURER

la meilleure fourniture à air chaud qui soit sur le marché, adressez-vous à Clare Bros., Preston, Ont., ou à son installateur, Ludger Boucher, Saint-Hyacinthe.

PÂTISSERIES PARISIENNES

PÂTISSERIE parisienne Fournier. Gâteaux spécialisés. Croissants frais, gâteaux mocha, gâteaux de noces, plum-puddings, et tous les chocolats, Meringues, articles de fantaisie pour les fêtes. Demandez nos prix pour envois et banquettes. 640 rue Catherine Ouest. Tél. Up 2023. Livraison à domicile.

POÊLE EN ACIER

Assortiment complet de poêles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poêles à gaz, ustensiles de cuisine, peintures, huiles, vernis, vitres, etc. Poêles déchargés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1409 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St-Louis 1314.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourss avec soin, matelas refaits, remis à neuf, \$1.00; plumes désinfectées. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075.

SERRURERIES

Clefs, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sargent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet.

VOILEE

Jumet noir, petite tache blanche au front, 1200 livres, avec berle à charge. Récompense pour informations à Edmond Valade, Sault-au-Récollet, P.Q., ou à Main 5013.

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Les anciens directeurs ont été réélus à l'assemblée générale d'hier, mais on n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme

L'assemblée générale de la Société d'Exposition Industrielle a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville et a été surtout remarquable par le peu d'enthousiasme qu'on montre pour le projet. Quelques membres comme M. Ekers, pensent que Montréal n'en sera pas plus mal pour n'avoir pas d'exposition. M. Laporte et L. A. Lapointe demandent qu'on les remplace, mais M. Béique, qui ne le pas donner leur démission, et l'ancien bureau fut réélu. M. Henry Miles dit que la résolution du Conseil Municipal qui demande des renseignements sur les moyens d'accès à l'île n'est que de la poudre aux yeux.

L'échevin L. A. Lapointe. — Comme les \$800,000 que nous vous garantissons, je suppose ! Les anciens directeurs furent tous réélus. Ce sont MM. F. L. Béique, président, H. Laporte et R. Bickerdick, vice-présidents, H. A. Ekers, C. E. Usher, H. J. Elliott, le colonel Gardiner, le maire Guérin, Thomas Guérin, D. McDonald, D. E. Lalonde, les échevins Leclaire, Turcot, L. A. Lapointe, Gavrin, Monahan, M. H. La Chapelle, L. E. Geoffroy, Guy Tombs, J. D. Rolland, C. H. Catell, R. Wilson Smith, le colonel Labelle, O. S. Perrault, F. Robertson et Jos. Ainey.

La Révolution en Chine

LES REBELLES SONT CONFIANTS — ILS DISENT QUE L'ETABLISSEMENT DE LA REPUBLIQUE N'EST QU'UNE AFFAIRE DE TEMPS.

Pékin, 6. — D'après les rapports consulaires, reçus de Hankow, les révolutionnaires de la région sont de nouveau pleins de confiance dans l'issue de la lutte.

Les chefs sont persuadés du fait que l'établissement de la République n'est plus qu'une question de temps, de jours, peut-être.

Des renforts sont en marche pour Hankow. Huit des provinces vont paraître, envoyer des représentants qui

disentent le texte de la constitution à donner au nouveau gouvernement. Le président de la République, disent les chefs, sera nommé par les députés des gouvernements provinciaux.

On établira cinq ministères: intérieur, affaires étrangères, finances, guerre et communications.

Les révolutionnaires espèrent pouvoir faire de Nankin la capitale. En attendant, le gouvernement militaire de Huh-Poh commandera les provinces rebelles. Des lettres de menaces continuent à affluer à Pékin, et les fonctionnaires désertent tous les jours.

Il est à croire qu'on essaie de remplacer le régime actuel par un régime chinois, mais ceci ne sera pas suffisant pour satisfaire les provinces. Yuan Shi Kai reste toujours loyal, probablement parce qu'il n'ose pas quitter Pékin et n'ose pas non plus proposer l'abdication du trône.

LA GARDE DES LEGIONS

Les renforts pour la garde des légions arrivent journellement à Pékin. Il y a actuellement plus de deux mille soldats étrangers dans la ville.

ENVERS ET CONTRE TOUS!

LE CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK

«, depuis au-delà d'un siècle, coquis la première place et entend la cons-
server.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR.

LAPORTE, MARTIN, & CIE, Agents, Montréal.

La Commission des Licences dans un grand désarroi

Les Commissaires siègent à huis-clos, hier après-midi. — Grand mécontentement parmi les intéressés. — Une interview de M. Bazin.

La commission des licences a siégé à huis-clos, hier après-midi, au palais de justice, dans le bureau de M. le juge Choquet. On a agi ainsi parce que M. le commissaire Weir était malade et qu'il ne pouvait siéger dans la cour de police.

Les journalistes ont demandé à être admis à la séance, mais cette faveur n'a pas été faite. Les journalistes ont demandé à être admis à la séance, mais cette faveur n'a pas été faite. Les journalistes ont demandé à être admis à la séance, mais cette faveur n'a pas été faite.

— Comment cela ? demandèrent les reporters. — Lisez la loi. La loi est claire ; elle dit que les commissaires des licences doivent siéger à la cour de police. Les commissaires, d'ailleurs, n'ont rien fait encore, et tout ce qu'ils feront, s'ils viennent à s'entendre, sera naturellement illégal.

M. le commissaire Bazin, en sortant du bureau où siégeait la commission, avait réintégré ses appartements. Quelques représentants de journaux français allaient l'interroger.

— Nous n'avons pas de méthode, dit-il, et conséquemment, il est impossible de parler l'énorme somme de travail qui nous échoit. Ainsi, M. Roberts, pour sa part, fait trois cents oppositions. Je ne les ai pas comptées, mais on me dit qu'il y en a au moins trois cents. Nous siégeons deux fois par semaine. Chaque séance dure deux heures par jour et je crois que c'est assez. Accordez une heure à chaque cause, et alors, il vous faut 150 jours pour régler les trois cents cas de M. Roberts. Encore une fois, nous manquons de méthode. Prenez cet exemple : Une personne est accusée d'avoir transgressé la loi en vendant un verre de boisson cinq minutes avant sept heures, le matin. On demande de pas lui accorder de nouveau sa licence. Que cet homme soit poursuivi en cour de recorder et M. Weir — qui est commissaire des licences — ne lui enlèvera pas son certificat, mais le condamnera au plus à \$30 d'amende. Accorder les licences, ou n'en pas accorder, c'est après tout, une question de bons sens. Vous répétez ce que je vous ai dit au commencement, nous manquons de méthode !

Les reporters quittèrent M. le commissaire Bazin en le remerciant d'avoir bien voulu leur donner ces renseignements. Ils apprirent alors, de source non officielle, que les commissaires avaient discuté longuement, sans pouvoir s'entendre, la question du huis-clos. M. le commissaire Bazin aurait dit : « Ce que nous faisons là est illégal, et nous nous exposons à recevoir une foule de procès d'injonction, et c'est aussitôt après cela qu'il serait sorti.

Les deux autres commissaires continuèrent de siéger. Rien ne transparaissait de ce qui fut fait dans la suite. La cour de police était remplie ; les corridors du palais regorgeaient d'intéressés, impatients d'attendre, et qui croient qu'enfin les commissaires leur feraient leur apparition. C'était la seconde fois, en moins d'une semaine, que des centaines de gens venaient tranquillement au palais. Plusieurs étaient fort mécontents et ne le cachaient pas.

LA CITE OUVRIERE

A L'ASSEMBLEE CONVOQUEE PAR LE MAIRE, ON NOMME UN COMITE QUI ETUDIERA LE PROJET; ON PROPOSE LES BORDS DU CANAL DE L'AQUEDUC.

Construire pour les ouvriers et les gens de fortune modeste des logements agréables, hygiéniques, de loyer très raisonnable et pourvus cependant de toutes les améliorations modernes, sur les bases de la coopération entre le locataire et la compagnie propriétaire, tel est le but que se propose le comité de citoyens nommé hier après-midi à l'Hôtel de Ville, à l'assemblée publique convoquée par le maire.

M. Guérin a donné lecture d'un rapport très élaboré sur la Cité Ouvrière de Hampstead, près de Londres. Nous en avons donné la substance hier, nous n'y revenons donc pas.

Le maire a déclaré qu'avec la mortalité infantile anormale que nous avons et qui est de 54.19 pour cent de la mortalité totale, il est temps de prendre des mesures pour améliorer le sort des familles nombreuses et peu fortunées.

Nous devrions, dit-il, avoir des Cités Ouvrières partout où il y a des agglomérations denses, dans le Nord, dans l'Est, dans l'Ouest.

Il montre que le long du canal de l'aqueduc et des boulevards qu'on veut y construire, il y aurait un endroit idéal pour sembler tentative. On a déjà commencé à négocier avec les propriétaires la cession des terrains nécessaires à ces boulevards. Pour commencer cet œuvre, il faudrait y intéresser nos philanthropes qui souscriraient l'argent nécessaire et on demanderait au gouvernement provincial de garantir l'intérêt des emprunts.

Mlle Watt dit qu'à Hampstead la Cité Ouvrière a été fondée par neuf hommes qui n'avaient qu'un capital de \$2,500 et cependant la compagnie qu'ils ont formée gagne aujourd'hui dix pour cent.

M. le sénateur Bédard croit que ce qui a été possible ailleurs doit l'être ici. Le maire devrait nommer un comité qui étudierait la question et dresserait un plan d'action.

L'échevin Robinson pense qu'il faut commencer tout de suite par acheter beaucoup de terrain et M. F. E. Brown dit qu'il faut se hâter d'acheter le terrain à cause de l'augmentation rapide de la valeur.

Le Dr Adams se prononce dans le même sens que M. Brown. La population de Montréal augmente au taux de 40,000 âmes par année et la majorité a besoin de logements à bon marché et les trouve avec difficulté. L'ouvrier paie un loyer élevé pour une maison petite, pas hygiénique. Tout cela doit changer et le seul moyen d'y arriver est de suivre le plan suivi en Angleterre, à Hampstead, à York, etc. Ces Cités Ouvrières donnent non seulement des logements hygiéniques et confortables à bon marché, mais elles ont un effet prononcé sur les vieux quartiers voisins qui se transforment à leur exemple. On donne à l'ouvrier des maisons détachées et non plus des entassements de pierre. Les capitalistes ne considèrent pas qu'ils font de la philanthropie, car l'argent qu'ils placent dans ces créations leur rapporte des intérêts sûrs et élevés. C'est la vraie coopération qui profite au locataire comme au capitaliste.

M. le pasteur Patterson-Smyth, ne pense pas la même chose. Il croit que le capitaliste ne trouve pas de profits à Montréal où le prix du terrain est trop élevé. A Dublin, dit-il, c'est la municipalité qui a construit la Cité Ouvrière. Elle a emprunté à 3 pour cent et a construit les maisons sans l'aide des capitalistes. Faisons la même

Train spécial pour vapeur

En vue du départ du R.M.S. Victoria, de St-John, N.B., vendredi, le 8 décembre, un train spécial pour ce vapeur, composé de chars à bagage, à colis, wagons de première classe et de wagons-restaurants, wagons-lits, laissera la gare de la rue Windsor, à Montréal, à 6.40 p.m., jeudi, le 7 décembre, se rendra directement à l'embarcadere, St-John Ouest.

Comme on le sait le demandeur a produit, à la veille de l'instruction dans cette affaire, un déstement. Aujourd'hui la défenderesse inscrit pour jugement conformément au déstement. L'affaire viendra devant le tribunal lundi.

BANQUE DE MONTREAL

Procès Verbal de la 94^{ème} Assemblée Annuelle des Actionnaires

La 94^{ème} assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu, hier, à midi, dans la salle du conseil, au bureau-chef de la Banque.

Remarqué dans l'assistance : M. R. B. Angus, sir Edward Clouston, Bart., sir William Macdonald, sir Thomas G. Shaughnessy, MM. D. Morrice, H. V. Meredith, E. B. Greenfield, hon. Robert Mackay, James Ross, W. Molson Macpherson, C. J. Fleet, C.R., Dr H. B. Yates, G. F. C. Smith, Rev. G. H. Parker (Lennoxville), C. H. Cahon, C.R., William H. Evans, Hugh Paton, George Hooper, Henry Joseph, M. S. Foley, W. J. Miller, John Hamilton, George Dunlop, C. S. Garand, W. Blackader, William Stanway, M. Archibald, C. Meredith, M. A. Alexander, Bartlett McLennan, James Crathern, P. F. McArthur, John Beatty, H. Meredith, J. H. Dobell, J. B. Learmont, John Patterson, H. B. Scott, C. W. Buchanan et James Skeoch.

Sur proposition de M. W. M. Macpherson, le président, M. R. B. Angus, fut élu pour occuper le fauteuil.

Il fut ensuite proposé par M. C. J. Fleet, C.R., secondé par le Dr H. B. Yates, que M. G. F. C. Smith et Bartlett, H. McLennan agissent comme scrutateurs et que M. James Aird soit le secrétaire de l'assemblée. Ces motions furent adoptées à l'unanimité.

LE RAPPORT ANNUEL

Sir Edward Clouston, Bart., le gérant général de la Banque, fut autorisé de lire le rapport annuel des directeurs aux actionnaires à leur 94^{ème} assemblée générale tenue le 4 décembre 1911.

Les directeurs ont le plaisir de présenter au conseil d'administration de la Banque pour l'année terminée le 31 octobre 1911.

Bilan de compte de profits et pertes au 31 octobre 1911	\$ 961,739.11
Profits pour l'année terminée le 31 octobre 1911, déduction faite de l'impôt d'administration, et après avoir fait ample provision pour toutes les dettes, réserves et doutes.	2,276,518.75
Primes sur le nouveau stock	365,677.50
Réglement du compte de profits et pertes	2,400,000.00
Dividende de 2 1/2 p. c. payé le 1 ^{er} mars 1911	\$ 860,000.00
Dividende de 2 1/2 p. c. payé le 1 ^{er} juin 1911	360,000.00
Dividende de 2 1/2 p. c. payé le 1 ^{er} septembre 1911	360,000.00
Dividende de 2 1/2 p. c. payé le 1 ^{er} décembre 1911	360,000.00
Montant crédité au compte de profits et pertes	\$ 1,440,000.00
Montant des réserves pour nouveaux édifices pendant l'année	708,800.00
Bilan de compte de profits et pertes au 31 octobre 1911	\$ 1,855,185.36

Depuis la dernière assemblée annuelle, les succursales ont été ouvertes à Grand Falls, Terrebonne, West Sumnerland, C.A., Suffield, Alta., Athabasca, C.A., Kamloops, C.A., et Port-Haney, C.A.

A une réunion spéciale des actionnaires, tenue le 5 septembre 1911, une émission de \$1,600,000 de nouveaux capital-actions, portant le total du capital-actions de la Banque à \$16,000,000 et cette date-ci, \$1,013,000 du nouveau stock a été souscrit.

Il a été décidé d'augmenter le nombre des édifices de la Banque à un montant qui, tout en étant encore guère par une grande prudence, approuve plus près encore de la valeur de nos terrains et 44 fices, comme actif, que ne permettait l'ancienne coutume.

Tous les bureaux de la Banque, compris le bureau-chef, ont été inspectés durant l'année.

(Signé) R. B. ANGUS, Président.

Banque de Montréal, 4 décembre 1911.

LE RAPPORT GENERAL

Le rapport général au 31 octobre 1911 se lisait comme suit :

PASSIF	
Capital-actions	\$14,887,570.00
Reserve	\$15,000,000.00
Bilan de profits reporté	1,855,185.36
Dividendes non réclamés	\$16,855,185.36
Dividende trimestriel, payable le 1 ^{er} déc. 1911.	360,000.00
Billets de la banque en circulation	\$15,914,654.00
Dépôts ne portant pas intérêt	40,187,561.00
Dépôts portant intérêt	135,528,361.10
Balances dues aux autres banques en Canada.	175,087.44
	197,816,157.28
	\$229,920,420.65

ACTIF

Espèces en or et argent	9,627,050.47
Billets du gouvernement à demande	9,717,605.75
Dépôt du gouvernement du Canada, garanti par l'acte du Parlement pour la garantie de la circulation des billets de banque en général	700,000.00
Du par ailleurs, cette banque et d'autres banques, en Grande-Bretagne	14,566,291.85
Du par ailleurs, cette banque et d'autres, à l'étranger	3,408,981.89
Prêts à demande et à court terme, en Angleterre et aux Etats-Unis	42,602,772.00
Dépôts de sécurité du Dominion et du gouvernement provincial	60,578,045.74
Obligations, débiteurs, stocks de chemins de fer et autres	675,479.94
Billets et chèques d'autres banques	16,134,307.80
Edifices de la banque à Montréal et succursales (Evalués à \$9,088,000.00; Terrains, \$4,735,000.00; Edifices, \$4,353,000.00)	104,445,885.47
Prêts courants et comptes en Canada, déduction faite de la réserve de l'intérêt et autres actifs	121,053,065.71
Dettes garanties par hypothèque ou autrement	188,204.43
Dettes en souffrance non spécialement garanties, (après avoir pourvu aux pertes probables)	233,265.04
	121,474,335.18
Banque de Montréal	\$229,920,420.65
Montréal, 31 octobre 1911.	

DISCOURS DU PRESIDENT

Le président, M. R. B. Angus, propose alors l'adoption du rapport, appuyé par le vice-président, sir Edward Clouston, Bart. Le président dit :

J'ai l'honneur de proposer l'adoption du rapport, et en le faisant je dois attirer l'attention des actionnaires sur deux changements importants dans le rapport annuel.

L'un qui fut autorisé par vous à l'assemblée spéciale du 5 septembre, et approuvé subsequmment par le bureau du trésor, pourvoyant à une augmentation de \$1,600,000 dans le capital-actions — surtout en vue d'augmenter d'autant le droit d'émettre des billets en circulation. Cela paraissait urgent, vu que la circulation des billets de cette banque avait atteint la limite légale, savoir, le montant du capital payé, et comme plusieurs au-

tres banques se trouvaient dans la même position, on a craint une rareté de numéraire.

En outre, un changement considérable dans le rapport est celui du compte des bâtiments de la Banque, qui pendant des années était représenté par la somme relativement insignifiante de \$800,000, malgré les dépenses considérables de la Banque et pour fournir des locaux convenables, adaptés à l'augmentation des affaires par tout le pays. Vos directeurs ont été critiqués pour avoir chargé aux profits de l'année le plein montant du coût dans ce sens, et on a suggéré que notre système devrait être changé pour se conformer à celui des autres banques dans les rapports publics. Nous avons donc fait une évaluation modérée des propriétés, résultant dans les chiffres que l'on vous soumet maintenant, savoir \$9,088,000, terrains \$4,735,000 et bâtiments, \$4,353,000, et nous avons révisés moins que la moitié, savoir \$4,000,000, afin de mieux représenter cet item à l'état de comptes. Pour clore le compte des bâtiments on a donc appliqué la somme de \$3,400,000 et la balance a été reportée.

Les appels sur les nouvelles actions se distribuent sur une période de 9 mois, et quand les versements seront complétés, le capital-actions sera alors de \$16,000,000 et la réserve d'attente de \$16,000,000. Nous avons éprouvé une perte de \$271,721.00, qui ont été volés à New-Westminster, une de nos succursales importantes, où des voleurs ont pris une somme considérable pour le paiement des gages. On a recouvré une petite partie du montant, outre l'assurance, et la balance a été rayée.

Les affaires de la Banque ont été assez prospères pendant l'année, bien que l'emploi des fonds disponibles, par prêts à demande ou à court terme, ait été moins rapporté que d'habitude, les taux d'intérêts ayant été très bas à New-York et à Londres durant cette période. Les dépôts ordinaires indiquent une bonne augmentation, tandis que les dépôts à termes ont quelque peu diminué, vu que nous ne voulons pas encourager une augmentation dans le taux d'intérêt.

Les marchés financiers de la Grande-Bretagne et du continent européen ont absorbé largement les obligations et les actions canadiennes, municipales, industrielles et de chemins de fer. Il y a eu une courte période de ralentissement, mais le marché est devenu très actif, et une bonne demande pour les bons valeurs. Il y a largement place pour le capital étranger dans ce pays, qui se développe si rapidement, et il est d'autant plus nécessaire, qu'aucune émission de valeur douteuse ne soit offerte au capital étranger.

Pendant l'année que nous examinons, le Canada a joui d'une grande prospérité dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, et nul doute qu'il a ajouté beaucoup à ses richesses permanentes et productives; bien que cela se voit plus dans les provinces de l'Ouest et la Colombie, cependant, Ontario, Québec et les Provinces Maritimes n'ont pas manqué d'y participer.

L'industrie minière de la Colombie Anglaise s'est réveillée, bien que la grave prolongée des charbonniers ait gêné l'exploitation des mines et diminué leur production. Les mines d'Ontario ont rapporté merveilleusement. Le fer et le charbon de la Nouvelle-Ecosse ont produit largement et donneront plus de bénéfices quand leur organisation sera plus complète.

Les manufactures ont été très occupées, et de nouvelles industries de toutes sortes surgissent dans toutes les parties du Canada.

Par l'immigration venant de l'Europe et des Etats-Unis, le Canada a ajouté 348,835 âmes à sa population, une augmentation sur l'année précédente de 56,369. Cet item seul représente un développement considérable, et a directement évalué en argent et en valeurs de valeur immigrante, mais nous savons que le total est élevé, mais le bénéfice est encore plus marqué par l'entrée de tant de mains additionnelles, la plupart des ouvriers de ferme, s'établissant sans délai sur les terres qui s'ouvrent à leur travail.

L'augmentation de l'immigration, le développement conséquent de la nouvelle superficie et les nombreuses conditions climatiques rendent difficile l'estimation des résultats de la récolte. Par exemple, les chiffres généralement acceptés pour l'année écoulée valaient à \$0 à 95 millions de \$6, tandis que le rapport final atteignait véritablement 118 millions en chiffres ronds. Les chemins de bon source l'estimation sui-

doit pas être mise de côté. Si l'on accepte les estimations présentes des différentes récoltes importantes, qui sont comme suit :

Minota	
Blé	180,000,000
Orge	200,000,000
Lin	35,000,000
Seigle	7,000,000

La valeur en argent pour le foin à la moyenne des prix en vogue aujourd'hui, serait approximativement de plus de \$235,000,000, ce qui n'est pas une petite somme, si l'on considère qu'elle provient exclusivement de nos récoltes de céréales, et que nous sommes en mesure de fournir à nos clients, à l'exportation, des produits de toutes sortes, tels que les produits de la ferme, les produits de la forêt, les produits de la pêche, les produits de la chasse, les produits de la cueillette, les produits de la culture, les produits de la fabrication, les produits de la construction, les produits de la commerce, les produits de la finance, les produits de la science, les produits de l'art, les produits de la littérature, les produits de la musique, les produits de la peinture, les produits de la sculpture, les produits de la gravure, les produits de la photographie, les produits de la typographie, les produits de la lithographie, les produits de la cartographie, les produits de la géographie, les produits de la météorologie, les produits de la physique, les produits de la chimie, les produits de la biologie, les produits de la médecine, les produits de la pharmacie, les produits de la vétérinaire, les produits de la dentisterie, les produits de la chirurgie, les produits de la médecine légale, les produits de la médecine vétérinaire, les produits de la médecine dentaire, les produits de la médecine chirurgicale, les produits de la médecine obstétricale, les produits de la médecine gynécologique, les produits de la médecine pédiatrique, les produits de la médecine hygiène, les produits de la médecine prophylactique, les produits de la médecine thérapeutique, les produits de la médecine préventive, les produits de la médecine curative, les produits de la médecine palliative, les produits de la médecine symptomatique, les produits de la médecine diagnostique, les produits de la médecine pronostique, les produits de la médecine thérapeutique, les produits de la médecine préventive, les produits de la médecine curative, les produits de la médecine palliative, les produits de la médecine symptomatique, les produits de la médecine diagnostique, les produits de la médecine pronostique.

Le commerce de bois de construction a été mauvais toute l'année, particulièrement dans la Colombie Anglaise, qui devait faire face à la concurrence des Etats de l'Ouest, dont le bois a été imposé aux marchés canadiens, à cause de la presque complète paralysie du commerce dans leurs environs. L'Est, et particulièrement le Québec, ont cependant constaté une amélioration sensible dans le commerce d'exportation et de vente au pays. Dans ce dernier il s'est fait sentir une animation sans précédent et une bonne demande à cause de l'activité des constructions.

Ceci m'amène à remarquer que des transactions dans les immeubles immobiliers ont été faites à Montréal et dans d'autres villes de l'Est, le prix ont été jusqu'à un certain point tranquilles, jusqu'à ces derniers temps, où le public a réellement apprécié le besoin de faire l'achat de maisons et de constructions commerciales, à cause de l'augmentation considérable de la population. De la, l'augmentation dans les valeurs, ce qui n'est pas sans justification.

Le commerce du port de Montréal fait voir une grande augmentation. La quantité totale du grain exporté durant la saison de navigation est d'environ 29,388,359 minots comparée à 20,349,514 minots durant la dernière année, alors que les exportations avaient presque doublé.

Vu que les produits agricoles sont vendus à de bons prix, les cultivateurs du Canada ont fait une bonne année, ce qui se reflète dans l'été; satisfaisant des affaires générales des deux côtés des parties du Dominion.

Il ne peut être que la marque plus certaine de l'activité des affaires et de la prospérité générale du pays que les récoltes de chemins de fer, qui sont colossales.

J'ai le regret d'annoncer la démis-

sion de Sir Edward Clouston, baronnet, comme gérant général de la Banque. Après 47 ans de service, dont 20 passés comme premier dans le bureau exécutif, il est tout naturel qu'il aspire à se reposer des devoirs ardu de cette fonction.

Je suis heureux de dire, cependant, que son jugement mûri par l'âge et sa grande expérience sont encore à la disposition de l'administration, dans le bureau du vice-président.

Il aura pour successeur M. H. V. Meredith, un fonctionnaire capable et d'un bon caractère, qui s'entourera d'hommes capables comme on en trouve toujours dans le personnel de la Banque.

SIR EDWARD CLOUSTON

En secondant l'adoption du rapport, Sir Edward Clouston dit :

Vu que le président a traité des affaires générales du pays, je me bornerai à faire quelques remarques sur le rapport, dont vous avez une copie entre vos mains.

Pour nous conformer aux désirs des actionnaires, désirs exprimés à plusieurs de nos assemblées, et pour suivre la coutume des autres banques du Canada, nous avons montré le montant des dépenses nouvelles des édifices de la Banque au cours de l'année écoulée.

Nous avons aussi obtenu des estimations de tous nos terrains et immeubles, et je ne crois pas qu'on nous accuse de surestimation quand nous en mettons la valeur, dans notre rapport à \$4,000,000, soit un peu moins que la valeur du terrain seul. En effet, au montant de \$8,000,000 on devrait ajouter le coût des édifices non terminés ce qui fait \$700,000 de plus. L'augmentation de \$3,300,000 sur les rapports précédents a été employée en partie, à porter notre réserve à un montant égal à notre capital-actions, et le surplus a été porté à notre compte de profits et pertes. Si j'avais à parler comme simple individu, et non comme porte-parole du conseil de direction, je ne conseillerais pas d'augmenter, à l'avenir notre réserve au delà du capital-actions. Je garderais toujours le compte de profits et pertes sur un chiffre actuel, comme réserve, dont on se servirait quand les bénéfices le jugeraient à propos dans les intérêts de la Banque, et je distribuerais le surplus des profits, une fois les appropriations faites, entre les actionnaires.

La diminution des dépôts, comparée avec l'année dernière, s'explique par le fait qu'au commencement de l'année, les dépôts spéciaux qui furent distribués peu de temps après. Le commerce des dépôts réguliers de la banque a été satisfaisant. L'augmentation dans nos prêts démontre que notre commerce canadien augmente régulièrement. Vous conviendrez avec moi que le rapport est des plus satisfaisants.

Le président a mentionné que j'ai décidé de me retirer du bureau exécutif. J'ai fait un stage passablement long, car je trouve que mon service dans la position de gérant général fait plus que doubler celui de l'un quelconque de mes prédécesseurs. Je n'ai pas oublié, cependant, que si les corporations peuvent durer indéfiniment, ceux qui les administrent finissent un jour par partir; voilà pourquoi.

Jours après la façon à ce que la retraite d'un employé quelconque n'entraîne en aucune façon les affaires de la banque. En passant les rênes du conseil à mon successeur, je crois que dans l'intérêt de la Banque et de ses actionnaires, M. Meredith a passé toute sa vie commerciale active au service de la Banque; il est au courant de sa politique, il est rompu à ses traditions, et à tous jours donne satisfaction par le passé.

Je ne doute pas qu'il réussisse aussi bien dans les hautes fonctions auxquelles il est appelé, et je suis convaincu que vos biens seront convenablement administrés.

Le Rév. G. H. Parker dit ensuite quelques mots, demandant si l'on pouvait augmenter les dividendes des actionnaires, vu que le pouvoir de rendement de la Banque de Montréal est si grand. M. R. B. Angus — « Cette question a déjà été touchée par le gérant général sortant. Il parlait, sans doute, pour lui-même et sans savoir ce que l'année rapporterait, alors que nous serons plus en position de le savoir. Les dividendes, cependant, ne sont pas des profits, mais des bénéfices, et ils ne peuvent être augmentés que si les bénéfices le permettent. »

La récolte du foin dans le Dominion, pour 1911, a été moindre que l'année dernière, mais les fermiers ont réalisé de plus gros bénéfices en vendant de \$2 à \$3 la tonne, et il existe une grande demande de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

L'exportation des bestiaux diminue chaque année, ceci étant dû dans une grande mesure à la plus grande consommation dans les marchés du pays et à l'augmentation de la population dans l'Est et l'Ouest.

Les pêcheurs, sur les côtes de l'Atlantique, ont été très prospères, et l'an dernier, tous ceux qui venaient du poisson ont fait de l'argent. Les pêcheurs ont fait de grosses captures et ont obtenu le plus grand prix. Ceci est vrai généralement quant aux Provinces Maritimes et Terre-Neuve.

Pour ce qui regarde la côte du Pacifique, l'empaqueage du saumon a été dans la moyenne. Le marché est actif et les prix bas. Les autres conditions des pêcheries sont généralement satisfaisantes.

Les récents changements dans le tarif des Etats-Unis, et la chute comparative des pouvoirs hydrauliques dans ce pays, ont placé la fabrication de la pulpe et du papier du Canada en vogue. Plusieurs de nos moulins ont été heureux dans leurs transactions; et avec nos immenses forêts d'épinettes et nos puissants hydrauliques incomparables, cette industrie est assurée d'un développement naturel dans ce pays.

Le commerce de bois de construction a été mauvais toute l'année, particulièrement dans la Colombie Anglaise, qui devait faire face à la concurrence des Etats de l'Ouest, dont le bois a été imposé aux marchés canadiens, à cause de la presque complète paralysie du commerce dans leurs environs. L'Est, et particulièrement le Québec, ont cependant constaté une amélioration sensible dans le commerce d'exportation et de vente au pays. Dans ce dernier il s'est fait sentir une animation sans précédent et une bonne demande à cause de l'activité des constructions.

Ceci m'amène à remarquer que des transactions dans les immeubles immobiliers ont été faites à Montréal et dans d'autres villes de l'Est, le prix ont été jusqu'à un certain point tranquilles, jusqu'à ces derniers temps, où le public a réellement apprécié le besoin de faire l'achat de maisons et de constructions commerciales, à cause de l'augmentation considérable de la population. De la, l'augmentation dans les valeurs, ce qui n'est pas sans justification.

Le commerce du port de Montréal fait voir une grande augmentation. La quantité totale du grain exporté durant la saison de navigation est d'environ 29,388,359 minots comparée à 20,349,514 minots durant la dernière année, alors que les exportations avaient presque doublé.

Vu que les produits agricoles sont vendus à de bons prix, les cultivateurs du Canada ont fait une bonne année, ce qui se reflète dans l'été; satisfaisant des affaires générales des deux côtés des parties du Dominion.

Il ne peut être que la marque plus certaine de l'activité des affaires et de la prospérité générale du pays que les récoltes de chemins de fer, qui sont colossales.

J'ai le regret d'annoncer la démis-

sion de Sir Edward Clouston, baronnet, comme gérant général de la Banque. Après 47 ans de service, dont 20 passés comme premier dans le bureau exécutif, il est tout naturel qu'il aspire à se reposer des devoirs ardu de cette fonction.

Je suis heureux de dire, cependant, que son jugement mûri par l'âge et sa grande expérience sont encore à la disposition de l'administration, dans le bureau du vice-président.

Il aura pour successeur M. H. V. Meredith, un fonctionnaire capable et d'un bon caractère, qui s'entourera d'hommes capables comme on en trouve toujours dans le personnel de la Banque.

SIR EDWARD CLOUSTON

En secondant l'adoption du rapport, Sir Edward Clouston dit :

Vu que le président a traité des affaires générales du pays, je me bornerai à faire quelques remarques sur le rapport, dont vous avez une copie entre vos mains.

Pour nous conformer aux désirs des actionnaires, désirs exprimés à plusieurs de nos assemblées, et pour suivre la coutume des autres banques du Canada, nous avons montré le montant des dépenses nouvelles des édifices de la Banque au cours de l'année écoulée.

Nous avons aussi obtenu des estimations de tous nos terrains et immeubles, et je ne crois pas qu'on nous accuse de surestimation quand nous en mettons la valeur, dans notre rapport à \$4,000,000, soit un peu moins que la valeur du terrain seul. En effet, au montant de \$8,000,000 on devrait ajouter le coût des édifices non terminés ce qui fait \$700,000 de plus. L'augmentation de \$3,300,000 sur les rapports précédents a été employée en partie, à porter notre réserve à un montant égal à notre capital-actions, et le surplus a été porté à notre compte de profits et pertes. Si j'avais à parler comme simple individu, et non comme porte-parole du conseil de direction, je ne conseillerais pas d'augmenter, à l'avenir notre réserve au delà du capital-actions. Je garderais toujours le compte de profits et pertes sur un chiffre actuel, comme réserve, dont on se servirait quand les bénéfices le jugeraient à propos dans les intérêts de la Banque, et je distribuerais le surplus des profits, une fois les appropriations faites, entre les actionnaires.

</

LA VIE SPORTIVE

CHEZ LES FERVENTS DES QUILLES Un curieux i b oglio

Le National est deux parties seulement en arrière des premiers de la Classe "B." — Ligue des Typos

Les Bleus de la R.R.Y.M.C.A. ont subi hier soir leur première défaite de la saison, dans la classe "B.", en succédant à la victoire de la semaine précédente. La meilleure moyenne qui ait été faite hier est de 501.2.

Voici les sommaires et résultats :

Beaver Reds	195	141	181
A. C. Kelly	123	180	161
J. Kelly	171	179	158
C. D. Tweedie	147	150	179
E. A. Bogert	207	141	180

Total..... 853 794 859
Moyenne d'équipe : 501.2.

Elks	177	181	201
Moriarty	132	132	153
Kerr	149	116	169
George	143	155	171
Dubuc	142	179	169
McCafferty	164	192	165

Total..... 775 810 802
Moyenne d'équipe : 477.4.

R.R.Y.M.C.A. Blues	128	169	154
J. Chisholm	169	162	173
H. Carmichael	147	155	171
J. Black	181	158	167
G. Cleyton	172	177	140

Total..... 798 812 804
Moyenne d'équipe : 482.4.

Colonials	162	171	146
E. Poudrette	165	157	127
J. Hoffmann	203	170	138
A. Buchan	154	167	171
A. J. Perkins	173	197	111

Total..... 837 772 760
Moyenne d'équipe : 456.8.

Eden	143	135	140
Duffy	171	161	126
Buchanan	180	179	176
Brown	159	140	154
Kennedy	198	157	188

Total..... 851 772 783
Moyenne d'équipe : 465.8.

Beaver Blues	128	118	128
C. Crockett	141	148	145
G. Finlayson	145	158	149
M. Mahoney	156	134	105
A. Sharp	98	124	104
Boyer	124	140	104

Total..... 668 682 667
Moyenne d'équipe : 403.4.

R.R.Y.M.C.A. REDS vs STANDARDS	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

R.R.Y.M.C.A. Reds	135	159	166
Baker	176	156	162
Lang	110	152	99
Vincent	157	161	186

Total..... 557 528 512
Moyenne d'équipe : 404.8.

ON SE DEMANDE COMMENT SE RONT DISPUTES LES COUPES STANLEY ET MINTO, A LA SUITE DES REFORMES AU SUJET DU NOMBRE DE JOUEURS SUR LES EQUIPES.

La décision que la Dominion Hockey Association vient de prendre à l'effet de réduire le nombre des joueurs des équipes mettra peut-être fin aux joutes entre les champions des différents ligues. Comment supprimer en effet que les équipes comptent douze joueurs de crosse et sept joueurs de hockey puissent se décider à réduire leurs alignements lorsqu'il s'agit de rencontrer les représentants de la D.H.C. et de la N.H.A. dans des parties pour le championnat canadien.	176	171	161
St-Martin	158	175	177
Medlin	176	185	183
Ledoux	145	134	155
Brunet	175	150	154

Total..... 831 813 830
Moyenne d'équipe : 495.8.

ST-LOUIS	100	142	179
Chevalier	125	133	167
Miron	176	169	141
Guérard	135	161	167
Beauchamp	180	195	171

Total..... 763 820 826
Moyenne d'équipe : 452.8.

CALEDONIENS vs M.A.A.A. CUBS	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

POSITION DES EQUIPES	G.	P.	C.
R.R.Y.M.C.A.	14	1	333
National	13	2	267
St-Louis	11	4	733
Edens	10	5	697
M.A.A.A. Cubs	9	6	600

Beaver Reds..... 7 8 367
Colonial..... 6 9 400
Standard..... 4 11 297
R.R.Y.M.C.A. Reds..... 4 11 297
Elks..... 2 13 133

Dans la Ligue des Typos, les équipes du "Star", de "Herald" et de "Benley" ont été respectivement vainqueurs hier soir des équipes du "Standard", du "Witness" et de "Cornell".	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

POSITION DES EQUIPES	G.	P.	C.
R.R.Y.M.C.A.	14	1	333
National	13	2	267
St-Louis	11	4	733
Edens	10	5	697
M.A.A.A. Cubs	9	6	600

Beaver Reds..... 7 8 367
Colonial..... 6 9 400
Standard..... 4 11 297
R.R.Y.M.C.A. Reds..... 4 11 297
Elks..... 2 13 133

Dans la Ligue des Typos, les équipes du "Star", de "Herald" et de "Benley" ont été respectivement vainqueurs hier soir des équipes du "Standard", du "Witness" et de "Cornell".	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

POSITION DES EQUIPES	G.	P.	C.
R.R.Y.M.C.A.	14	1	333
National	13	2	267
St-Louis	11	4	733
Edens	10	5	697
M.A.A.A. Cubs	9	6	600

Beaver Reds..... 7 8 367
Colonial..... 6 9 400
Standard..... 4 11 297
R.R.Y.M.C.A. Reds..... 4 11 297
Elks..... 2 13 133

Dans la Ligue des Typos, les équipes du "Star", de "Herald" et de "Benley" ont été respectivement vainqueurs hier soir des équipes du "Standard", du "Witness" et de "Cornell".	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

POSITION DES EQUIPES	G.	P.	C.
R.R.Y.M.C.A.	14	1	333
National	13	2	267
St-Louis	11	4	733
Edens	10	5	697
M.A.A.A. Cubs	9	6	600

Beaver Reds..... 7 8 367
Colonial..... 6 9 400
Standard..... 4 11 297
R.R.Y.M.C.A. Reds..... 4 11 297
Elks..... 2 13 133

Dans la Ligue des Typos, les équipes du "Star", de "Herald" et de "Benley" ont été respectivement vainqueurs hier soir des équipes du "Standard", du "Witness" et de "Cornell".	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

POSITION DES EQUIPES	G.	P.	C.
R.R.Y.M.C.A.	14	1	333
National	13	2	267
St-Louis	11	4	733
Edens	10	5	697
M.A.A.A. Cubs	9	6	600

Beaver Reds..... 7 8 367
Colonial..... 6 9 400
Standard..... 4 11 297
R.R.Y.M.C.A. Reds..... 4 11 297
Elks..... 2 13 133

Dans la Ligue des Typos, les équipes du "Star", de "Herald" et de "Benley" ont été respectivement vainqueurs hier soir des équipes du "Standard", du "Witness" et de "Cornell".	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

ON SE DEMANDE COMMENT SE RONT DISPUTES LES COUPES STANLEY ET MINTO, A LA SUITE DES REFORMES AU SUJET DU NOMBRE DE JOUEURS SUR LES EQUIPES.

La décision que la Dominion Hockey Association vient de prendre à l'effet de réduire le nombre des joueurs des équipes mettra peut-être fin aux joutes entre les champions des différents ligues. Comment supprimer en effet que les équipes comptent douze joueurs de crosse et sept joueurs de hockey puissent se décider à réduire leurs alignements lorsqu'il s'agit de rencontrer les représentants de la D.H.C. et de la N.H.A. dans des parties pour le championnat canadien.	176	171	161
St-Martin	158	175	177
Medlin	176	185	183
Ledoux	145	134	155
Brunet	175	150	154

Total..... 831 813 830
Moyenne d'équipe : 495.8.

ST-LOUIS	100	142	179
Chevalier	125	133	167
Miron	176	169	141
Guérard	135	161	167
Beauchamp	180	195	171

Total..... 763 820 826
Moyenne d'équipe : 452.8.

CALEDONIENS vs M.A.A.A. CUBS	145	133	101
McCaig	124	158	123
Davidson	125	137	167
Gough	166	144	109
Perry	138	157	171

Total..... 661 759 711
Moyenne d'équipe : 426.2.

CALEDONIENS	191	155	126
Ferguson	111	128	163
Howard	161	151	128
Roberts	165	198	139
Curry	135	161	174

Total..... 753 783 718
Moyenne d'équipe : 450.8.

ER DE GRANDE REPUTATION
FIGURERAIT SUR L'EQUIPE DE
KENNEDY CET HIVER.

(Spécial au "Devoir")

L'AFFAIRE McNAMARA

Le juge Bordwell fait une déclaration publique. Le bureau exécutif des charpentiers en fer aurait voté \$1,000 par mois à McNamara. Entrevue de Gompers

Los Angeles, 6. — Le juge Walter Bordwell a fait hier une déclaration publique au sujet de l'affaire des McNamara, et des circonstances qui ont amené la fin si dramatique du procès.

Cette déclaration du juge a été faite à la suite d'un article de journal, signé de Lincoln Steffens.

«Premièrement, dit le juge, la prétention de laisser croire que la prompt conclusion du procès est due aux efforts de ce monsieur et d'autres personnes de l'extérieur qui avaient influencé les officiers de la cour et sans que le juge, est sans fondement et sans vérité.

Ces personnes ne peuvent non plus se réclamer d'avoir fait changer la déclaration de "non coupable" pour celle de "coupable".

«Quant à la défense, le public peut se fier, la tentative de corrompre un juré, faite la semaine dernière a été la cause efficiente des aveux qui ont été faits. Le procureur aurait pu y aller longtemps, avoir été avec de J. B. McNamara s'il avait consenti à abandonner la cause de J. McNamara.

«La défense proposa d'abord que J. B. McNamara plaiderait coupable à condition de n'être pas condamné à mort et que son frère ne serait pas inquiété. Elle proposa plus tard d'accepter la peine de mort à condition de sauver J. J. McNamara. La poursuite ne voulait se rendre à aucune de ces propositions, faites il y a dix jours. Survint alors la tentative de corruption qui précipita les événements.

«En s'avançant coupables, les deux frères se sont placés dans la défiance de la cour et l'on pouvait s'attendre à ce que la cour usât de clémence dans ce cas. C'est ce qui est arrivé. D'autre part, la cour n'aurait pas fait son devoir si elle s'était laissée influencer par la politique hypothétique que propose M. Steffens, — qui est, soit dit en passant, un anarchiste de profession, et si son jugement eût été dans le sens d'un compromis dans la controverse entre le capital et le travail.

La leçon que se dégage de cette cause c'est que la loi doit être rigoureusement appliquée contre tous les violateurs de la loi, riches ou pauvres.

LES POMICULTEURS EN CONVENTION

Ils ont leur assemblée annuelle au Collège Macdonald, à Sainte-Anne de Bellevue

Sainte-Anne de Bellevue, 6. — La convention annuelle de la société de Pomiculture de la Province de Québec s'est ouverte hier au Collège Macdonald. Les séances ont lieu dans la salle principale du collège.

La convention coïncide avec une exposition de pommes cultivées dans notre province. On remarque aussi des exhibits de la Colombie Anglaise et d'Angleterre.

Les "fameuses" d'Angleterre, cultivées dans les vergers du roi, font partie de celles provenant de la province de Québec. On attribue leur peu de coloris au manque de soleil.

Les élèves du collège vont suspendre leurs travaux. Ils assisteront à toutes les réunions et bénéficieront des conférences qui y sont lues. On remarque aussi un fort groupe d'élèves du monastère de la Trappe d'Oka. Le R. P. Léopold les accompagne.

Hier, à l'arrivée des délégués à la Convention, le Dr F. C. Harrison, principal du collège Macdonald, leur a souhaité la bienvenue. Le Rév. H. A. Dickson, de Victoria Hill, a répondu. Dans son discours, M. Dickson a déploré les dommages causés aux vergers de l'île de Montréal par le passage des locomotives et les hivers rigoureux. Il espère que la pomiculture s'étendra dans tout le Dominion, car elle signifie des richesses considérables pour le pays.

M. A. Gibson, assistant entomologiste à la Ferme expérimentale d'Ottawa, a parlé des insectes qui affectent la pomme. Il a donné les statistiques démontrant combien grands sont les dommages causés par ces insectes. L'année dernière, aux Etats-Unis, ces dommages furent évalués à \$27,000,000, soit 20 pour cent de la valeur de la récolte totale.

D'autres travaux bien intéressants furent soumis par M. J. C. Chapais, le Dr H. F. Gussow, le professeur L. Ceaser et le professeur W. T. Macoun. Le programme d'aujourd'hui est le suivant:

A 10 heures, ce matin, assemblée d'affaires. A 2 heures 30, cet après-midi on parlera sur les sujets suivants: Plates-bandes à Fleuraire Continue et quelques-unes des plus Belles Fleurs. F. E. BUCK, Ferme E.C., Ottawa.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Le Capitaine Rex

— PAR —

Roger Duguet et Georges Thierry.

16

(Suite)

Aux premières ombres du soir, il quitta donc l'abri du fort où il s'était réfugié et mit le cap sur sa maison.

...A ce moment, Laura, très affaiblie, profitait de l'absence de Reine pour achever les préparatifs du départ. Elle entendit tout à coup le bruit d'un ballon dans le palier, et elle eut la même pensée que Reine.

C'était le général! Ce n'était pas le général, c'était Staub! Staub qui réalisait les prévisions de Dominique Aglarès et qui le devenait aux "Glaucous".

Le traître s'était débarrassé de ses deux auxiliaires qu'il avait envoyés à d'autres besoins, et il était revenu seul pour accomplir son œuvre de vengeance.

Lorsqu'il eut sauté de la nacelle, le major se précipita vers la maison. Laura accourut. A la vue de l'Allemand, elle poussa un cri d'effroi, mais lui déjà s'était lancé sur elle et l'avait terrassée.

La jeune fille sentit l'anneau froid d'un canon de revolver sur sa tempe: —Oh est ta maîtresse? questionna le misérable.

Elle ne répondit rien. Si elle eût pensé qu'il pût la croire, elle eût dit: —Partie avant moi, à Bourgeois-Batz, en Bretagne.

—Réponds, reprit le major, ou je te tue comme une chienne. Elle ferma les yeux, s'obstina à se taire, prête à mourir pour sauver son amie.

Une lueur de rage froide passa dans

La United Shoe Machinery Co.

LA DEUXIEME SEANCE DE LA COMMISSION D'ENQUETE.

L'enquête sur la United Shoe Machinery Company s'est continuée hier à la Commission d'enquête. Le juge Bordwell, devant les commissaires Landerneau, Walsh et White.

M. Knowlton, gérant de la compagnie à Montréal, a passé toute la séance à la sellette et a expliqué en détail la nature des machines, corroborant en cela le témoignage de M. Dunham donné avant-hier.

Le témoin a subi un long interrogatoire relativement aux contrats de location passés, entre la compagnie et les fabricants.

Lorsque M. Falconer qui occupe pour les plaignants, a voulu faire interpréter les contrats, M. Casgrain, l'avocat de la Compagnie, s'est objecté.

«Le témoin, a-t-il dit, n'a pas l'autorité nécessaire pour interpréter ces contrats, il est à l'emploi de la compagnie pour les exécuter et pas pour en dire chose.

Il fut décidé par la commission que la question était trop générale. M. Falconer changea la forme de sa demande et le témoin répondit: «Pour certaines opérations auxiliaires dans la fabrication de la chaussure, les fabricants peuvent se servir de machines provenant d'autres compagnies que la nôtre.

La séance fut ensuite levée jusqu'à jeudi, le 7, à 2 h. de l'après-midi.

Le feu dans un laminoir

UN FOURGON DU SERVICE D'INCENDIE BLESSE UN HOMME ET L'ESSIEU D'UNE VOITURE A ECHELLES SE BRISE.

Un incendie a éclaté hier soir aux laminoirs Peck, rue Mill, qui a nécessité deux alarmes et l'envoi des brigades du sud et de l'ouest. Le feu avait pris dans les laminoirs même, à la toiture et c'est un passant qui s'en aperçut, les ouvriers étant trop aveuglés par l'éclat des fourneaux pour rien voir.

En une heure, les pompiers vinrent à bout d'éteindre les flammes. On croit que le feu a été mis par une étincelle des fourneaux. Il est encore difficile d'estimer les dommages, car l'atelier a été inondé et il faudra passer quelques jours avant de reprendre l'ouvrage.

En répondant à la seconde alarme, un fourgon de la caserne No 5 a renversé James Duncan, âgé de 60 ans, de la rue DeMontigny, à l'angle des rues Notre-Dame et McGill.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Victoria qui se rendait au feu a transporté le vieillard à cette institution où l'on a trouvé qu'il souffrait d'une fracture de la jambe et de lésions internes. En revenant, la voiture d'échelles de la caserne No 14 a brisé son essieu de derrière, dans la Côte de la rue St-Laurent. Personne n'a été blessé, les chevaux allant lentement en grimpant la côte.

Les poursuites contre la ville

IL FAUT AVERTIR LA VILLE SI ON VEUT LA POURSUIVRE EN JUSTICE. — IMPORTANTE DECISION DU JUGE ARCHER.

Nul ne peut poursuivre la ville en réclamation de dommages, à la suite d'un accident, à moins de la prévenir dans les quinze jours après l'accident. Cet avis annonce l'intention de poursuivre d'être donné en outre d'un avis annonçant l'accident.

Voilà en résumé les raisons sur lesquelles le juge Archer a basé sa décision en renvoyant hier, l'après-midi, une poursuite intentée par Me Angeli-Denault contre la ville de Montréal. La demande avait été renversée par une voiture dont les roues s'étaient trouvées prises dans les rails de la compagnie du Tramway. Elle prétendait que la ville en permettant que des rails soient posés au-dessus du niveau de la rue était responsable des accidents, pouvant survenir de fait et réclamant \$765 de dommages-intérêts pour blessures reçues.

Ce qui ajoutait à l'intérêt du jugement du tribunal c'est que la demande avait été visitée et par un médecin et par un agent, tous deux à l'emploi de la ville. Malgré cela le juge déclara que la ville tout en ayant connaissance de l'accident par ses employés n'avait pas reçu un avis officiel comme le voulait sa charte.

D'où le renvoi de la demande.

Mexicains lynchés

Mexico, 6. — «Che» Gomez, dont la révolte à Juchitan a amené une brouille entre le président Madero et le gouverneur d'Oaxaca, a été lynché hier après-midi, à Rincon Antonio. Huit de ses partisans de Gomez ont subi le même sort.

Les yeux du monstre, mais cet entêtement l'avait vaincu. Il haussa les épaules et grogna: —Tais-toi donc, ma belle! Aussi bien ce n'est pas à toi que j'en voulais, et je ferais sans toi ma besogne... Seulement je t'emmène avec de peur que tu ne bavardes. J'ai besoin de lest. Et si l'occasion s'en présente, tu passeras par-dessus bord, de cent mètres de haut!

Il l'emporta, garrottée et évanouie, dans la nacelle, puis vint se poster à l'entrée des "Glaucous", prêt à fuir ou à attaquer, selon celui qui le premier, entrerait.

Ce fut Reine qui arriva presque tout de suite, en courant. Elle criait des grilles: —Mon père! Mon père! Elle se précipita joyeuse, confiante, et soudain elle se trouva face à face avec Staub, la face blême et livide, le revolver à la main.

A travers la Ville Nouvelles Maritimes

UN INFIRME ABANDONNE.

C'est une honte, que Montréal n'ait pas d'hôpital où un pauvre infirmement comme celui-ci puisse se réfugier. A dit hier le juge Choquet, au sujet d'un pauvre boiteux qui comparaisait devant lui, sous l'accusation d'avoir brisé une vitre. L'accusé, qui a nom John McBerley, et qui a perdu une jambe dans un accident de chemin de fer, avait jeté une pierre dans une fenêtre afin de se faire arrêter et d'avoir la chance de passer l'hiver en prison. Il a été remis en liberté, et on s'efforcera de le faire protéger par une société de bienfaisance.

PENIBLE ACCIDENT. Amédée Thibault, 29 ans, employé dans la construction du nouvel aqueduc, s'est fait casser une jambe, hier. Il a été transporté à l'hôpital Western et il devra probablement se faire amputer la jambe.

Thibault demeurait au No 542, avenue Church, Côte St-Paul.

UN VOLEUR ARRETE. Les détectives Cowan et Charbonneau ont arrêté hier soir un individu du nom de Michael Daffidy, accusé d'avoir commis un vol à Brockville. Le chef Carpenter a envoyé le prisonnier, hier soir, au chef de police de Brockville.

A BAS DE DEUX ETAGES. Joseph Pilon, 22 ans, demeurant au No 485 rue Craig-Est, est tombé, hier, du deuxième étage d'un édifice en construction auquel il travaillait, sur la rue Ontario-Est. On croit qu'il a l'épine dorsale fracturée.

\$100,000 POUR LA GALERIE DES ARTS. M. J. B. Abbott, secrétaire de l'Association Artistique, annonce qu'il faut encore \$98,530.63 pour parachever la construction de la nouvelle galerie des Arts et les écoles des Arts, rue Sherbrooke, et il demande aux citoyens de souscrire afin de prélever ce montant qui permettra de terminer l'édifice d'un édifice qui fera honneur à la ville de Montréal et à ses citoyens.

NOUVELLE CANDIDATURE. M. L. W. Sayer, président de la Sayer Electrical Company a décidé hier soir, à la demande de plusieurs centaines de citoyens du quartier St-Laurent, de briguer les suffrages des électeurs de ce quartier, aux élections municipales.

CHEZ LES VENDEURS DE JOURNAUX. L'assemblée mensuelle de l'Association Protectrice des vendeurs de journaux, tenue à la bourse du travail, on a pu une réception félicitant l'écrivain Tétreau qui est d'opinion que l'on devrait permettre la vente des journaux dans les rues, le dimanche.

CONDAMNATION POUR VOL. Quatre condamnations pour vol ont été faites hier, en cour des sessions, par le juge Choquet: celles d'Arthur Allard, condamné à deux ans de pénitence, de Harris McLaughlin et de Hector Chénier, condamnés à six mois et de A. Geoffrey, condamné à trois mois.

Pour les Patriotes

CONFERENCE SUR L'HISTOIRE DU CANADA

Dimaque prochain, le 10 décembre, M. Joseph Dumais, professeur de diction française, donnera sa première conférence historique dans la grande salle du Monument National, sous le patronage de l'Association Saint-Jean-Baptiste et de la société "Le Souvenir Patriotique".

M. Dumais, qui nous est revenu il y a quelques semaines de Saint-Malo, nous parlera du déroulement du Canada, du pilote malouin Jacques Cartier. Cette conférence sera agréablement illustrée de projections. Il y aura aussi chansons illustrées et déclamations.

L'entrée est gratuite. Cependant, des sièges sont réservés pour les invités et pour les membres du "Souvenir Patriotique". Cette soirée, instructive pour tous, commencera à huit heures précises. Les retardataires perdront certainement la première partie de cette conférence.

Nous donnerons, à la fin de la semaine prochaine, le programme de cette séance.

Dans l'île du Prince Edouard

Charlottetown, P. Q., 6. — L'honorable premier ministre Matheson a décidé de faire des élections générales après avoir dissous la chambre d'assemblée actuelle. La nomination des candidats aura lieu le 27 décembre, et le scrutin, le 3 janvier de l'année prochaine.

Nous donnerons, à la fin de la semaine prochaine, le programme de cette séance.

Charlottetown, 6. — Le nouveau gouvernement est ainsi formé: premier ministre et premier ministre, l'hon. J. A. Matheson; travaux publics, l'hon. James A. McNeil; agriculture, l'hon. Murdoch McKinnon; les ministres sans portefeuille sont les hon. M. M. John McLean, Murdoch Kennedy, A. E. Arsenault, Charles Bolton, W. S. Stuart, John A. McDonald. Les nouveaux membres du cabinet ont été assermentés ce matin, par le lieutenant-gouverneur Rogers. Chaque comté est représenté dans le cabinet.

Le groupe Jeanne d'Arc

Le groupe Jeanne d'Arc de l'A. C. J. C., aura une réunion ce soir au lieu ordinaire, à 8 heures.

Tous les membres sont priés d'y assister.

—Vous allez prendre le gouvernail... nous ramener à terre; à la moindre révolte, je vous tue comme un chien...

—Hans Staub frémit... Mais il comprit que la menace était sérieuse. —Il se releva... Le terrible canon ne quitta point son front.

CHASSEURS FOURRURES

expédiés-nous vos FOURRURES et nous vous donnerons les plus hautes Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES LIMITED 134-136 RUE MCGILL MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

J. B. PAUZE & CIE Entrepreneurs Généraux BUREAUX 70 Rue St-Jacques Tel. Main 735

RENE CHARBONNEAU Diplômé de l'A.A.P.Q. Architecte et Évaluateur. Tél. Main 2615. Rés. Westmont 2860, 52 St-Jacques, Montréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2144. —Alphonse Marotte, demandeur vs. Dame Yvonne G. St-Martin, défenderesse et Gustave St-Martin, défendeur, et E. Ranger, mis-en-cause. Il est ordonné au défendeur Gustave St-Martin de comparaître dans les mois, Montréal, 4 décembre 1911. J. B. A. Tison, Député protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 946. —Francisque Chaleyer, marchand de Lyon, France, et Joseph-Pierre-Aurèle Desroismaisons, de la cité de Deux-Montagnes, dit district, et y faisant tous deux affaires en société comme importateurs, sous les noms et raison sociale de "F. Chaleyer & Cie", demandeurs, vs. E. David, des cités et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois, Montréal, 2 décembre 1911. T. DEROME, député protonotaire. BISAILLON & BROS SAIRD, Procureurs des Demandeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9206. —J. P. Choquette, demandeur, vs. W. C. Whitford, défendeur. Le huitième jour de décembre 1911, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 153 rue de L'Épée, suite No 3, dans la ville d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre, 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

CHASSEURS FOURRURES

expédiés-nous vos FOURRURES et nous vous donnerons les plus hautes Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES LIMITED 134-136 RUE MCGILL MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

J. B. PAUZE & CIE Entrepreneurs Généraux BUREAUX 70 Rue St-Jacques Tel. Main 735

RENE CHARBONNEAU Diplômé de l'A.A.P.Q. Architecte et Évaluateur. Tél. Main 2615. Rés. Westmont 2860, 52 St-Jacques, Montréal.

DOMINION COAL CO. LIMITED Mineurs et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack) Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, - - - Montréal. Téléphone Main 401

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2144. —Alphonse Marotte, demandeur vs. Dame Yvonne G. St-Martin, défenderesse et Gustave St-Martin, défendeur, et E. Ranger, mis-en-cause. Il est ordonné au défendeur Gustave St-Martin de comparaître dans les mois, Montréal, 4 décembre 1911. J. B. A. Tison, Député protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 946. —Francisque Chaleyer, marchand de Lyon, France, et Joseph-Pierre-Aurèle Desroismaisons, de la cité de Deux-Montagnes, dit district, et y faisant tous deux affaires en société comme importateurs, sous les noms et raison sociale de "F. Chaleyer & Cie", demandeurs, vs. E. David, des cités et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois, Montréal, 2 décembre 1911. T. DEROME, député protonotaire. BISAILLON & BROS SAIRD, Procureurs des Demandeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9206. —J. P. Choquette, demandeur, vs. W. C. Whitford, défendeur. Le huitième jour de décembre 1911, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 153 rue de L'Épée, suite No 3, dans la ville d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre, 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7399. —J. O. Guimont, et al. demandeurs, vs. J. Charlebois, défendeur. Le sixième jour de décembre 1911 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1626 Boul St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant.

L. J. S. RACETTE, H. C. S. Montréal, 6 décembre 1911.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FEU! FEU! FEU!

ETES-VOUS PROTEGES?

Si non, ayez un boyau d'incendie. Nous en avons de toutes les sortes.

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

JEUDI, 7 DECEMBRE 1911.
Saint Ambroise, Ev. et Doct.
Lever du soleil: 7 h. 26; coucher du soleil: 7 h. 15. Lever de la lune: 5 h. 42 (s.); coucher de la lune: 9 h. 26 (m.).
Pleine lune.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
R. de MESLE, Gérant.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui, maximum: 37
Minimum: 10
Aujourd'hui minimum: 23
Même date l'an dernier: 23

Baromètre: 30.20
8 heures matin: 30.20
11 heures matin: 30.15
Le temps qu'il fera: Nuageux avec averses tourmentant au beau.

CE SOIR

COURS ET CONFÉRENCES.
— Université Laval: Conférence de Littérature française, M. du Roure, Sujet: "Avant Besset." — Claude de Linguettes, Maseyron, le P. Lejeune, Port-Royal. — A l'époque des Précieuses: Godeau et Fléchier.

Intéressant rapport

Rien ne saurait donner une idée plus complète et plus intéressante des énormes progrès de nos affaires et de l'importance du commerce du Canada dans le monde entier que le rapport de la banque de Montréal, une des plus grandes institutions financières, que nous publions à la page 3 de notre présent numéro.

Les présidents des comités de la Chambre

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 6. — Les divers comités de la Chambre ont choisi leurs présidents ce matin.
M. Levesque est le président du comité des chemins de fer, M. Broder celui du comité des privilèges et élections, M. Crockett celui de la législation privée, M. Paquet celui du comité des ordres permanents, M. Midland celui de la commission des dépenses publiques, M. Ames celui de la commission des banques et du commerce, M. Scowen celui de la commission d'agriculture, M. Jameson celui de la commission de la marine, M. Godeve celui de la commission des mines, M. Blain celui de la commission des forêts et M. J. D. Taylor celui de la commission des débats.

Mort du président de l'Union St-Joseph du Canada

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 6. — M. Geo. W. Séguin, percepteur des taxes municipales d'Ottawa, est mort ce matin à huit heures. Il a succombé à une congestion de poitrine, après trois jours de maladie seulement.
M. Séguin était l'un des citoyens les mieux connus d'Ottawa, et sa mort causera un regret général dans la capitale. Comme percepteur des taxes municipales, il avait été très apprécié de tous. Sa carrière de M. Séguin a été des plus brillantes, et il sera difficile de lui trouver un digne successeur.
M. Séguin, qui était âgé de quarante-huit ans, était depuis trois ans président de l'Union St-Joseph du Canada. Il était également l'un des officiers en vue des forestiers catholiques et des Forestiers Canadiens. Il était aussi président de la nouvelle compagnie du chemin de fer de la Nation. Il laisse cinq enfants. M. Séguin était aussi trésorier de l'Association d'Éducation des Canadiens-français d'Ottawa.
La population française de la capitale perd, par la mort de M. Séguin, l'un des plus vaillants défenseurs de ses droits et l'un de ses citoyens les plus justement estimés.

Grave accident à deux peintres

(Spécial au "Devoir")
Québec, 6. — Deux peintres, nommés Durand et St-Hilaire, qui étaient occupés à vernir une cuve pour la fermentation de la bière, à la nouvelle brasserie Champlain, rue de la Couronne, ont été victimes d'un grave accident. Ils travaillaient à la lumière d'une chandelle et en faisant un mouvement, l'un d'eux renversa le vaseau de vernis. La chandelle mit le feu au vernis et en un instant toute la cuve était en flammes. Les deux malheureux ouvriers ont été obligés d'en sortir à travers les flammes et ont été atrocement brûlés au visage et aux mains. Durand est dans un état très grave, qui met ses jours en danger. St-Hilaire est moins gravement blessé et le médecin espère qu'il en réchappera. Durand est célibataire, mais St-Hilaire est marié et père de famille.

Le "Général Slocum" coulé à fond

New-York, 6. — La barge "Maryland" qui était autrefois le "Général Slocum", à bord duquel un millier de personnes perdirent la vie, il y a quelques années, vient de sombrer près de la plage de Ludlum.

DECES

CAZAVAN. — A Montréal, le 4 décembre 1911, à l'âge de 91 ans, Catherine Jubinville, épouse de feu Pierre Cazavan.

Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funéraire partira du 340 rue St-Timothée, 7 heures 3/4 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré, et de là à la sépulture de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOUVEAU JOURNAL A QUÉBEC

(Spécial au "Devoir")
Le nom de "Le Ralliement".
Le nouveau journal sera publié en collaboration. Les principaux nationalistes de Québec sont à la tête de l'entreprise.

Développement dans

l'affaire McNamara

(Spécial au "Devoir")
Indianapolis, Ind., 6. — De nouvelles découvertes sensationnelles ont été faites aujourd'hui, relativement à l'affaire de dynamite qui vient d'être envoyée à McNamara à San Quentin, découvertes qui amèneront probablement l'arrestation d'une quinzaine de chefs ouvriers.

On déclare ici que les auditeurs du gouvernement en étudiant les statistiques des postes, ont découvert les copies de plusieurs mandats-postes envoyés aux frères McNamara par des chefs ouvriers de plusieurs parties du pays.

CE QUE PERD LA VILLE

M. Robb recommande de biffer des livres une somme de près de \$800,000 d'arrérages

II. Robb trésorier municipal, a fait aux commissaires un rapport sur les arrérages de taxes qu'il recommande de biffer des livres.

En voici le détail:
Taxes d'eau et d'affaires de 1897 à 1904: \$530,711.49
Total: \$793,526.43

L'anxiété au sujet des feux de Delhi

Dans les milieux officiels de l'Angleterre

Londres, 6. — La série des incendies à Delhi, où le "Durrani" doit avoir lieu, cause une grande sensation dans les milieux officiels.
Elle justifie et augmente l'anxiété qui se fit jour lors du départ des souverains.
Toutes les précautions pour éviter les feux avaient été si bien prises, que toute conflagration semblait impossible.
Or, dimanche, la demeure du gouverneur du Punjab a brûlé et deux autres incendies ont éclaté hier.
On ne dit pas carrément qu'ils sont dus à la malveillance, mais c'est sans doute certain.

Le Congrès du Parler

Français à Québec

Le Conseil Municipal de la Cité de Champlain vote une somme de cinq mille piastres au comité de l'oeuvre

(Spécial au "Devoir")
Québec, 6. — La commission civique des finances a voté hier soir une somme de \$5,000 pour la tenue du premier congrès de la langue française à Québec, et un fait digne de mention, c'est que la proposition d'un membre de langue anglaise, l'échevin Collier, que la chose a été faite. Une délégation très nombreuse de membres du comité des finances du congrès et de promoteurs de l'oeuvre ayant à sa tête S. G. Mgr Roy, président du congrès et Mgr Nemess Garneau, président du comité des finances du congrès s'est rendu auprès du comité pour demander l'aide financière de la ville.

L'hon. Nemess Garneau présente la délégation au comité et S. G. Mgr Roy expose ensuite d'une manière très éloquent le but du congrès de la langue française. M. l'abbé Lortie, trésorier et M. Rivard secrétaire du comité des finances prient aussi la parole et envisagent la question sur le côté pratique. M. Jos. Picard, homme d'affaires de Québec se chargea de faire voir les avantages que la ville retirera de la tenue de ce congrès dans ses murs.

Le maire Drouin répondit à la délégation au nom du comité et déclara que la ville appréciait à son mérite l'oeuvre patriotique dont il est question. Toutefois il est impossible pour la ville d'être aussi généreuse que le gouvernement parce que ses ressources ne sont pas aussi considérables.

Après les paroles du maire, l'échevin Madden, au nom des échevins de langue anglaise, déclara que ceux-ci approuvaient d'avance ce que le maire ferait concernant la demande de la délégation et qu'ils s'associaient de grand cœur à l'oeuvre du congrès.

La délégation s'étant retirée, l'échevin Collier, membre du comité représentant l'élément anglais, proposa que le comité demande à la législature l'autorisation de souscrire une somme de \$5,000 pour le congrès. La proposition a été acceptée à l'unanimité d'applaudissements et de l'unanimité.

Depuis douze heures, on est sans nouvelle des navires en question qui sont pourtant pourvus de marcosgraphes.

La tempête a causé de grands dommages dans le Nicaragua le Honduras et le Costa-Rica.

Dans ce dernier pays seulement on dit que la récolte des bananes a souffert des dommages pour \$60,000,000.

New-York, 6. — Dernière heure. Les trois steamers Corrallo, Sixela et Hivizes, ont donné de leurs nouvelles par télégraphie sans fil. Tout va bien à bord.

Le recensement de Montréal

A la prochaine séance du Conseil, l'échevin Gaudin présentera une motion par laquelle il demandera que le Conseil ordonne le recensement de la ville de Montréal.

Il déclare que l'écart de 20 pour cent donné par le recensement fait par Westminster avec celui des autorités fédérales suffit pour justifier sa proposition.

Poursuite contre la ville

M. M. Daoust, Lalonde et Compagnie, tanneurs, ont donné avis à la ville de Montréal qu'ils la poursuivront en réclamation de \$39,275, pour les dommages faits à leur propriété à la suite de la construction du tunnel de la rue Ibberville et du changement de niveau de cette rue.

La construction

H. Vineberg prend un permis pour la construction d'une manufacture, à l'angle des rues St-Laurent et Duluth. M. Caftan Dufort en est l'architecte et l'édifice coûtera \$172,000.

Collision en Pennsylvanie

(Spécial au "Devoir")
Pittsburg, 6. — L'express du "Pennsylvanian Railroad" est venu en collision ce matin, avec un train de marchandises à Manor, près d'ici. Six hommes sont tués et plusieurs autres blessés.

Un avocat tassaie

(Spécial au "Devoir")
Toronto, 6. — Gordon Russell, l'avocat qui fut, il y a quelque temps, condamné à deux ans de prison pour faux, vient de recevoir une deuxième sentence identique, pour une autre offense de même nature.

Donato Manconi en Cour d'Enquête

CE JEUNE ITALIEN DE 20 ANS, ACCUSÉ DE MEURTRE, A COMPARU, CE MATIN; IL SEMBLAIT TRES AFFECTE.

Donato Manconi, accusé d'avoir tué Armigio Santino, au cours d'une bagarre dans la rue St-Jacques, il y a eu trois semaines, a comparu ce matin devant le juge Bazin. Il était accompagné de son avocat, M. Cummins. Il n'est pas encore bien remis des blessures qu'il a reçues, et l'enquête a été remise au 13 décembre.

Manconi est un jeune homme de 20 ans.

Voici dans quelles circonstances s'est déroulée la terrible tragédie du 11 novembre: Manconi et Santino, s'étant pris de querelle sans pouvoir s'entendre et encore moins calmer leurs nerfs, avaient vite commencé à se battre. Ils avaient sorti couteau et pistolet. L'un et l'autre tombèrent par terre. Santino avait reçu trois balles et plusieurs coups de couteau; Manconi avait été blessé aux bras, au dos et à la poitrine. Tous les deux furent transportés à l'hôpital Western dans la même ambulance. Santino mourut au moment où on le transportait à l'hôpital.

Interrogé par le juge Leet, Manconi déclara qu'il avait été attaqué par la rue par Santino, Colombo, Champini et Jacobi Trolle, que Santino l'avait frappé, mais qu'il ignorait qui avait tiré sur Santino. Les témoignages rendus au cours de l'enquête du coroner établissent que c'était Manconi qui avait tiré les coups de pistolet qui causèrent la mort de Santino.

Ombo et Charpini sont, eux aussi, détenus, et subiront leur procès en même temps que Manconi.

Les salaires municipaux

LA POLICE ET LES POMPIERS RECEVRAIENT UNE AUGMENTATION. L'ENTRETIEN DES TRAVAUX PUBLICS.

Les pompiers et les agents de police recevront cette année une augmentation bien méritée. Les commissaires ont virtuellement décidé de mettre la première classe à \$1,000 par année et les autres classes auront une augmentation en proportion.

Police et pompiers seront dorénavant sur le même pied. Pour les officiers, on fera correspondre les grades, les inspecteurs de police étant sur le même pied que les sous-chefs des pompiers et le sous-chef de police allant de pair avec le chef-adjoint des pompiers.

On apprend aussi que l'ingénieur en chef de la Ville obtient \$1,800,000 pour les travaux publics, cette somme étant tout ce que ses divers services peuvent dépenser pendant l'année, en dehors des travaux nouveaux qui sont imputables à l'emprunt annuel.

Tempête aux Antilles

ON CRAINT POUR LE SORT DE SIX CENTES BANQUIERS NAVIGANT DANS CES PARAGES.

Nouvelle-Orléans, 6. — On craint beaucoup pour trois navires de la "United Trust Co." ayant à bord six cents membres de l'Association des Banquiers et leurs familles.

Un formidable ouragan a ravagé la nuit dernière la mer des Antilles et le golfe du Mexique.

Depuis douze heures, on est sans nouvelle des navires en question qui sont pourtant pourvus de marcosgraphes.

La tempête a causé de grands dommages dans le Nicaragua le Honduras et le Costa-Rica.

Dans ce dernier pays seulement on dit que la récolte des bananes a souffert des dommages pour \$60,000,000.

New-York, 6. — Dernière heure. Les trois steamers Corrallo, Sixela et Hivizes, ont donné de leurs nouvelles par télégraphie sans fil. Tout va bien à bord.

Le recensement de Montréal

A la prochaine séance du Conseil, l'échevin Gaudin présentera une motion par laquelle il demandera que le Conseil ordonne le recensement de la ville de Montréal.

Il déclare que l'écart de 20 pour cent donné par le recensement fait par Westminster avec celui des autorités fédérales suffit pour justifier sa proposition.

Poursuite contre la ville

M. M. Daoust, Lalonde et Compagnie, tanneurs, ont donné avis à la ville de Montréal qu'ils la poursuivront en réclamation de \$39,275, pour les dommages faits à leur propriété à la suite de la construction du tunnel de la rue Ibberville et du changement de niveau de cette rue.

La construction

H. Vineberg prend un permis pour la construction d'une manufacture, à l'angle des rues St-Laurent et Duluth. M. Caftan Dufort en est l'architecte et l'édifice coûtera \$172,000.

Collision en Pennsylvanie

(Spécial au "Devoir")
Pittsburg, 6. — L'express du "Pennsylvanian Railroad" est venu en collision ce matin, avec un train de marchandises à Manor, près d'ici. Six hommes sont tués et plusieurs autres blessés.

Un avocat tassaie

(Spécial au "Devoir")
Toronto, 6. — Gordon Russell, l'avocat qui fut, il y a quelque temps, condamné à deux ans de prison pour faux, vient de recevoir une deuxième sentence identique, pour une autre offense de même nature.

La réception de Leurs Altesses Royales

Programme officiel de leurs deux visites à l'Hôtel de Ville, mardi prochain, dans l'après-midi et la soirée

1. — Leurs Altesses Royales arriveront à la gare Windsor à 3 heures de l'après-midi. Elles seront accueillies par le Maire et la Commission municipale des Réceptions leur souhaiteront officiellement la bienvenue.

2. — Départ pour l'Hôtel de Ville à 3 h. 15 par les rues Dorchester, Beaver Hall, St. Jacques, St-Laurent et Notre-Dame.

3. — A 3 h. 30 présentation de l'adresse de bienvenue de la Ville dans la salle du Conseil; on a proposé de permettre aussi à d'autres corps, au nombre de pas plus de six, de présenter des adresses de bienvenue à Leurs Altesses Royales immédiatement après celle du Maire.

4. — Comme cette cérémonie aura un caractère purement civique, les membres du Conseil municipal et un nombre limité de citoyens seront invités à y assister.

5. — Leurs Altesses Royales partiront à temps pour arriver à l'Université McGill à 4 h. 30. Elles s'y rendront en passant par les rues Notre-Dame, St-Laurent, St-Jacques, Beaver Hall, l'avenue de l'Union et la rue Sherbrooke.

6. — A 9 h. 30 du soir, Leurs Altesses Royales reviendront à l'Hôtel de Ville pour assister à une réception publique dans la salle du Conseil.

7. — Les personnes qui désireront être présentes à Leurs Altesses Royales devront avoir leurs cartes de visite (deux cartes) à la main afin de faciliter les présentations; après être entrées dans la salle du Conseil par la porte du côté Ouest, elles sortiront par la porte en arrière du dais, afin d'éviter l'encombrement de la salle.

8. — Pour la présentation des invités, les règles qui sont observées aux visites de Sa Majesté le Roi Georges seront suivies à la réception civique.

9. — On ne sera admis à l'hôtel de ville que sur présentation de la petite carte d'admission qui accompagne l'invitation envermée dans la même enveloppe.

10. — Il y aura des vestiaires pour les dames et les messieurs.

11. — Règle à observer pour la tenue: Messieurs: habit de soirée; dames: toilette de soirée, avec ornements convenables dans les cheveux. Il est à désirer que l'on se conforme à cette règle, bien que la chose ne soit pas de rigueur.

12. — Les voitures et les automobiles stationneront sur le Champ-de-Mars pendant la cérémonie. Les invités seront pourvus de numéros et les voitures seront appelées par téléphone à l'entrée principale de l'Hôtel de Ville. Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

13. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

14. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

15. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

16. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

17. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

18. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

19. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

20. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

21. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

22. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

23. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

24. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

25. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

26. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

27. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

28. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

29. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

30. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

31. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

32. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

33. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

34. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

35. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

36. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

37. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

38. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

39. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

40. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

41. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

42. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

43. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

44. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

45. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

46. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

47. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

48. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

49. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

50. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

51. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

52. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

53. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

54. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

55. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

56. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

57. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

58. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

59. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

60. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

61. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.

62. — Les voitures se rendront à l'Hôtel de Ville en suivant la direction de l'Ouest à l'Est et partiront dans la direction de l'Est.